BLOC-NOTES

L'Utile « Bête à Bon Dieu »

On nous raconte, dans le *Correspondant*, que cet été, dans la région d'Antibes, un insecte, une cochenille, causait de grands ravages aux rosiers, aux mimosas, aux orangers, aux citronniers et à toutes les plantes qui font la parure et la richesse de la Provence.

Le même insecte, que les entomologistes dénomment l'*Icerla purchesi*, avait déjà commis des méfaits dans la Floride, la Californie, le Portugal et l'Italie. Les Américains, gens pratiques, avaient opposé à cet insecte dévastateur, un ennemi redoutable, une petite coccinelle, le *Novius cardinalis*, qui avait obtenu le même succès contre lui en Portugal et en Italie.

« Le docteur Roux, directeur des services scientifiques au ministère de l'agriculture, dit le *Correspondant*, résolut immédiatement d'avoir recours à lui. La station entomologique de Portici, près de Naples, lui fournit quelques coccinelles cardinales, qui furent expédiées en Provence, où elles ont proliféré avec une rapidité si grande qu'à l'heure actuelle leur descendance est en train de combattre avec succès l'*Icerla purcheri*, pour le plus grand bien des plantations dont la Côte d'Azur est tout entière embaumée.

» C'est là un beau résultat tout à l'honneur du très distingué fonctionnaire qui a eu l'idée excellente d'adopter sans hésitation, ni perte de temps, une méthode dont les preuves étaient faites. Tant d'autres, à sa place, auraient réclamé la nomination d'un comité d'étude dont les membres ne se seraient peut-être pas encore réunis. »

La même revue se demande si un jour on ne découvrira pas aussi quelque insecte capable de faire, aux mouches, par exemple, qui sont un si grand danger pour la santé publique, une guerre victorieuse.

Nous l'avons, l'ennemi implacable de la mouche, c'est l'araignée, mais le balai de nos ménagères lui fait une guerre sans merci et il n'est guère possible de faire autrement.

En attendant, les Provençaux rendent grâce à l'utile « bête à bon Dieu » qui sauve leurs fleurs et leurs fruits. — ED. P.

LES GREVES

FIN DU CONFLIT DE DUNKERQUE

Comme il était à prévoir, la grève du gaz de Dunkerque a pris fin lundi matin. A cinq heures et demie, marins, artilleurs et fantassins, qui, jusque-là, avaient assuré le service, quittaient l'usine et étaient immédiatement remplacés par le personnel habituel au complet.

SAVON DU CONGO Méfiez vous des imitations 38825

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mardi 5 novembre :

Soleil : lever, 6 h. 45; coucher, 4 h. 23.
Lune : dernier quartier du 23; nouvelle le 9.
Aujourd'hui : St Zacharie; demain : St Léonard.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies, de 8 h. à midi et de 3 à 8 h. (salle chauffée).
De 9 h. à 10 h. 1/2, Caisse d'Epargne.

Prochaine réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le vendredi 8 novembre 1912, à huit heures précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Communications de l'Administration

1. Quatrième session ordinaire de 1912: Ouverture; élection du secrétaire. — 2. Procès-verbal: séance du 11 octobre 1912; approbation. — 3. Association amicale des anciens élèves de l'Ecole laïque de la rue des Arts; lettre de remerciements; communication. — 4. Listes électorales: révision pendant l'année 1913; formation des Commissions. — 5. Comptabilité communale: dépenses imprévues, exercice 1912; compte-rendu de l'emploi. — 6. Contentieux: voirie municipale; inondation par les eaux d'égout; action intentée à la Ville; recours devant le Conseil d'Etat; autorisation. — 7. Contentieux: affaires Verriest et Lesaffre contre la Ville; honoraires de l'expert; règlement. — 8. Contentieux: honoraires de Me Erackrs d'Hugo, avocat; fixation. — 9. Octroi: ville de Wattrelos; demande de perception des droits par l'octroi de Roubaix; modification à la délibération du 2 août 1912, réclamée par M. le Directeur des Contributions indirectes; acceptation.

10. Instruction publique: Institut Sévigné: création d'un emploi de professeur de langue anglaise; proposition.

Rapports des Commissions

1. Service hygiénique et médical scolaire: année 1911-1912; rapport de fin d'année; communication. (M. H. Lefebvre). — 2. Collège des Jeunes filles (Internat): fourniture des denrées nécessaires pendant l'année 1913; cahier des charges d'adjudication; approbation. (M. J. Bardiaux). — 3. Collège de Jeunes filles (Internat): fourniture de bière pendant l'année 1913; marché de gré à gré; approbation. (M. J. Bardiaux). — 4. Bâtiments communaux: entretien des propriétés et exécution des travaux urgents et imprévus pendant les années 1913, 1914 et 1915; cahier des charges d'adjudication; approbation. (M. H. Verbeurgt). — 5. Voirie municipale: publicité sur les murs d'un immeuble de la rue du Moulin; contrat de gré à gré; approbation. (M. Ch. Mangin). — 6. Voirie municipale: rue de Cohem; cession à la Ville d'une parcelle de terrain pour exécution d'alignement; approbation. (M. J. Desplanque). — 7. Voirie vicinale: extension du réseau des chemins d'intérêt commun (chemin n° 61 de Leers à Bousbecque); projet de répartition des dépenses d'entretien; proposition de MM. le sagente-voyers; approbation. (M. H. Corbeau). — 8. Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing: fourniture d'huile lourde de houille; marché de gré à gré; approbation. (M. J. Olivier). — 9. Id.: fourniture d'une machine à écrire; marché de gré à gré; approbation. (M. J. Olivier). — 10. Id.: fourniture de joints Gibault de 800 °/°; marché de gré à gré; approbation. (M. Ch. Mangin). — 11. Id.: fourniture de joints Gibault de 60 à 600 °/°; marché de gré à gré; approbation. (M. J. Olivier). — 12. Id.: entretien des tuyauteries des usines; marché de gré à gré; approbation. (M. J. Olivier). — 13. Id.: indemnité à la commune de Vred; approbation. (M. Ch. Mangin). — 14. Contentieux: gares de Roubaix-Nord et de debord de l'Allumette; bureaux d'octroi; renouvellement du bail; approbation. (M. P. Nys). — 15. Service de l'assainissement: enlèvement des immondices; fourniture de bois pour charronnage; substitution de soumissionnaire; acceptation. (M. L. Vanoverbecke). — 16. Id.: enlèvement des immondices; assurance du bateau « Ville de Roubaix », n° 2; homologation de police. (M. E. Lorthiois). — 17. Id.: enlèvement des immondices; réparations au bateau « Ville de Roubaix », n° 1; marché de gré à gré; approbation. (M. E. Lorthiois). — 18. Halles et marchés: Halle centrale et Halle au poisson; adjudication des boutiques; cahiers des charges; approbation. (M. L. Vanoverbecke).

Affaires à traiter à huis clos

Communications de l'Administration. — 1. Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables: liste complémentaire et rectificative. — 2. Id.: postulants ne résidant plus à Roubaix.

1. Caisse municipale des retraites: liquidation de la pension de M. Louis Wagré, conservateur du cimetière. (M. H. Verbeurgt). — 2. Dons et legs: legs de M. Henri-Paul Lefebvre, au Bureau de bienfaisance; avis du Conseil municipal. (M. J. Desplanque). — 3. Secours et subsides: demande de bourse au Conservatoire national de musique de Paris en faveur de Achille Carpentier. (M. H. Verbeurgt).

La Réunion générale de la Ligue Patriotique des Françaises

La réunion générale de la Ligue Patriotique des Françaises aura lieu dimanche prochain, 10 novembre, à 3 heures précises, à l'Hippodrome de Roubaix.

Mgr Delamaire, archevêque coadjuteur de Cambrai, présidera cette grande cérémonie. La conférence sera faite par M. l'abbé Jonas.

Quatre enfants abandonnés !

LEUR MERE EST EN FUITE
LE BUREAU DE BIENFAISANCE
LES RECUEILLE

M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, vient d'ouvrir une enquête concernant une affaire d'abandon d'enfants. Mais cette fois, ce n'est plus, comme cela s'est produit récemment rue de la Balance, un seul enfant qui a été abandonné. Il s'agit de quatre gamins que leur mère a confié à l'un de ses frères avant de prendre la fuite.

Il y a un peu moins d'un an, dans le courant du mois de décembre 1911, la nommée Elise Chopard, âgée de 32 ans, originaire d'Avesnes, était abandonnée par son mari, un sieur François Dubus, homme divorcé, qui était allé rejoindre, à Verdun, sa première femme. En dernier lieu, Elise Chopard habitait Grande-Rue, cour Delbart, 8, avec ses quatre enfants: Charles Dubus, 10 ans; Henri, 8 ans; Ernestine, 6 ans, et Joséphine, 4 ans. Samedi soir, son logeur lui avait signifié congé.

Dans la soirée, la femme Dubus alla trouver un de ses frères, M. Frédéric Chopard, demeurant en logement, quai de Lorient, 23, et lui demanda si, pour une nuit, il ne voulait pas consentir à héberger deux des enfants. M. Chopard accepta volontiers cette proposition et deux des enfants passèrent la nuit chez lui.

Pendant son absence, la femme de François Dubus revint chez son frère avec ses deux autres enfants. Elle les laissa tous dans la chambre et se retira. A son retour, M. Frédéric Chopard trouva ses quatre neveux et nièces et une lettre écrite par sa sœur. Dans ce document, Elise annonçait son départ et disait à son frère qu'il ne la reverrait probablement plus jamais.

Au moment de son départ, Elise Chopard avait revêtu ses plus beaux habits. On ne sait quelle direction elle a prise.

Les quatre enfants ont été confiés par M. Benet au Bureau de bienfaisance en attendant leur transfert à l'hospice dépositaire de Lille.

Une tentative de meurtre à Charleroi

:: UNE ROUBAISIENNE ::
MORTELLEMENT BLESSÉE
PAR UN WATTRELOSIEN

Charleroi, 4 novembre. — Un drame sanglant s'est déroulé lundi matin, à 9 heures et demie, à Charleroi. Depuis six semaines, un jeune ouvrier imprimeur, Henri Lecrenier, *âgé de 19 ans, originaire de Wattrelos*, était venu demeurer rue Vauba, à la Ville-Haute, avec une nommée Héléna Lahaye, 26 ans, mariée, mais vivant séparée de son mari domicilié à Roubaix.

La concorde ne régnait pas dans le faux ménage. Lecrenier était, en effet, très jaloux et faisait continuellement des scènes à son amie.

Lundi matin, vers 9 heures et quart, une nouvelle scène éclata. Elle fut très violente et dans un moment d'exaspération, après avoir dit à son amant qu'elle se moquait de lui, la femme Lahaye saisit le pain qui se trouvait sur la table et le lança à la tête de son ami.

Celui-ci, par un mouvement violent, saisit le couteau de cuisine et le planta dans le ventre d'Héléna.

La malheureuse s'affaissa. Affolé de son acte terrible, Lecrenier se précipita en pleurant sur le corps de son amie. Il la supplia de lui pardonner, puis il courut chercher un docteur. Sur ces entrefaites, la police avait été prévenue et les agents Renard et Desy accoururent. Ils trouvèrent la victime râlant sur le parquet.

Lecrenier revint bientôt; mais à la vue des agents, il prit la fuite. Les policiers le poursuivirent et une chasse mouvementée se déroula à travers les rues de Charleroi. Enfin, quai de Namur, le meurtrier fut arrêté. Après avoir tenté de nier, il avoua son crime et en pleurant, il supplia la police de l'autoriser à aller voir sa victime.

La femme Lahaye a été transportée à l'hôpital dans un état désespéré.

Lecrenier a été écroué.

Le Crime de la rue de Soubise

L'autopsie de la victime

A la morgue de l'hôpital de la Fraternité, M. le docteur Labbe, médecin légiste a procédé, lundi matin, à l'autopsie du cadavre de Léontine Mahieu, la jeune fille assassinée samedi soir par Alphonse Dejaegher.

Cette opération n'a fait que confirmer les

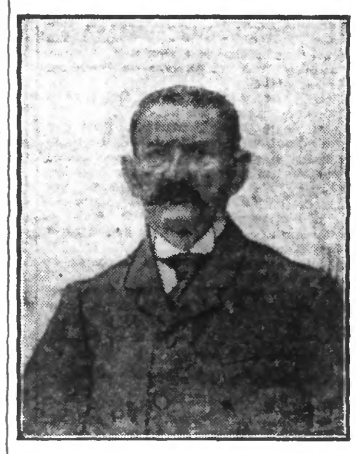

ALPHONSE DEJAEGHER, LE MEURTRIER

remarques faites par M. Labbe au cours de l'enquête et de l'instruction.

A la tête, on constate deux blessures graves, l'une au sommet du nez, l'autre derrière l'oreille gauche. Elles ont été faites à coups de serpe. D'autre part, les douze blessures du cou semblent toutes avoir été produites par les ciseaux du tisserand assassin. Alphonse Dejaegher s'acharnant sur sa victime a donné de multiples coups de ciseaux dans le cou, sectionnant les vaisseaux et la carotide. Une abondante hémorragie s'est déclaré intérieurement. Elle n'a pas tardé à amener la mort. Cependant l'agonie a du être terrible.

L'hémorragie ayant été interne, ceci explique pourquoi il y avait peu de sang sur le pavement de la chambre du drame, bien que la victime fut exsangue.

M. le docteur Labbe, ses constatations terminées, a signé le permis d'inhumer.

L'enquête

On sait maintenant que Léontine Mahieu avait induit Dejaegher en erreur lorsqu'elle lui avait dit qu'elle serait bientôt mère.

L'enquête faite par M. Barthouil a fourni des indications sur les motifs qui l'auraient pousser à tromper Dejaegher sur ce point. C'est lui-même qui a déclaré que la jeune fille voulait lui soustraire de l'argent et avait adopté ce système de chantage.

Elle avait dit aussi qu'une femme lui réclamait la somme de vingt-cinq francs comme prix de ses coupables offices. C'est pour recueillir cette somme qu'elle harcelait Dejaegher de demandes.

Du moins ce sont là les déclarations faites par le meurtrier.

Le criminel à Lille

L'enquête à Roubaix étant terminé, Alphonse Dejaegher a été transféré à Lille pour être mis à la disposition de M. Gobert, juge d'instruction.

Tentative de cambriolage rue des Vosges

ON TIRE DES COUPS DE REVOLVER
DEUX ARRESTATIONS

Les audacieux malfaiteurs qui durant ces derniers temps et, principalement dans le 1er arrondissement de police judiciaire, ont opéré à Roubaix, ont commis un nouvel et audacieux exploit.

Dans la soirée de lundi, vers dix heures et demie du soir, ils ont tenté de s'introduire chez M. Ed. Gamain, instituteur, rue des Vosges. Des coups de revolver ont été tirés et à la suite d'une poursuite mouvementée, deux arrestations ont été opérées.

Les individus arrêtés ont été écroués au commissariat de police du 1er arrondissement. *Une enquête sera ouverte ce matin par* M. Guiraud, commissaire de police du 1er arrondissement.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — La Bataille de Denain, par M. le capitaine Sautai. — La deuxième conférence de la saison aura lieu dans le grand amphithéâtre de *l'Ecole Nationale des Arts Industriels, le mercredi 6 novembre 1912*, à 8 heures et demie précises du soir. Elle aura pour sujet « La Bataille de Denain, 1712 », par M. le capitaine Sautai et sera illustrée de nombreuses projections inédites.

LES FUNERAILLES DE M. HENRI LESTIENNE-PROUVOST, négociant en tissus à Roubaix, ont eu lieu *lundi matin, en l'église* Saint-Martin, à 10 heures et demie.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, 137, rue de Lille, par Mgr Berteaux, doyen de la paroisse, assisté d'un nombreux clergé. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Bossut, Bayart, Méresse, Poissonnier, Toulemonde et Ferrier, amis du défunt et employés de la maison Lestienne. Le deuil était conduit par M. l'abbé Henri Lestienne, promoteur des œuvres sociales ouvrières de la rue de la Justice, à Lille; M. Pierre Lestienne, négociant et président de l'Union Catholique de Roubaix, et M. Jean Lestienne, négociant, fils du défunt, et MM. Toulemonde-Lestienne, et Mulliez-Lestienne, ses gendres.

Dans l'assistance, très nombreuse, on remarquait Mgr Carton, archiprêtre de Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille; M. le chanoine Masquelier, directeur de la « Croix du Nord »; MM. les abbés Bethleem, directeur de « Romans-revue »; Willermet, le clergé de toutes les paroisses de la ville et les notabilités du monde industriel et commercial de Roubaix.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Vilain et l'absoute donnée par Mgr Berteaux.

L'inhumation a été faite au cimetière de la ville.

PHONOLIST, piano électr. de salon, se joue aussi à la main. Merveille d'art et mécan. Jeu artist. incomp. des plus gr. pianistes. Mes SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 2112 953-3

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA « MUTUELLE NADAUD » aura lieu le dimanche 10 novembre, à 10 heures du matin, dans la salle des fêtes de la « Brasserie du Gymnase », 8, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

Cette assemblée générale, qui aura une grande importance par suite de la nomination de la commission de contrôle, sera présidée par M. Achille Rousseau, chevalier de la Légion d'honneur et président d'honneur de la société. A l'issue de l'assemblée, vers 11 heures et demie, tous les membres se rendront au cimetière, précédés de la Philharmonique du Jean-Ghislain, pour déposer une couronne sur la tombe du regretté M. Emile Eloy-Leconte, membre d'honneur de la société.

N'ACHETEZ pas bonnrie d'hiver sans voir prix A la Ville de Rx, 33bis, rue de Lannoy. 1064

BRIS D'UNE GLACE. — Dans la soirée d'hier, M. Eugène Strabaut, cabaretier, rue de Tourcoing, a requis la police, pour rétablir l'ordre dans son estaminet où se trouvaient un journalier, Jules Verbeck, 26 ans, demeurant rue Saint-Maurice; sa femme Clotilde Levillain, et la sœur de celle-ci, Blanche Levillain, 18 ans, demeurant rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing.

Cette dernière qui s'était prise de querelle avec son beau-frère, saisit une chope qu'elle lança sur ce dernier. Jules Verbeck put se baisser à temps pour éviter le projectile. Mais la chope alla briser la porte d'entrée valant une quarantaine de francs. Procès-verbal a été dressé.

MEUBLES DE FANTAISIE, objets d'art — reproduction d'ancien. Paul Facq-Hilst, 10, rue Royale, LILLE. 1358-2

LES ECUMEURS DE CARNIS. — Une cabaretière de la rue Franklin, 154, Mme Deplanque, née Hélène Rycklandt, avait comme locataire la veuve Duthoit, née Mathilde Vanneerdert, âgée de 59 ans. Cette personne a quitté subitement son logement. Un inventaire a permis de constater qu'en même temps qu'elle, ont disparu une couverture de lit en coton, un saladier, un seau et un pot émaillés. Ces objets ont une valeur de 10 francs. Mme Deplanque a déposé une plainte entre les mains de M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement.

FOURRURES en Skungs, Renard, Martre, à des prix inconnus jusqu'ici, « Aux Sœurs de Charité », 55, rue du Vieil-Abreuvoir. 39737

ARRESTATION D'UN DESERTEUR. — On sait qu'un vol de 25.000 francs a été commis, il y a quelque temps, à Tourcoing. M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement dans cette ville ayant eu des soupçons sur plusieurs individus domiciliés à Roubaix, vint en notre ville, lundi après-midi. Sur ses indications, les agents de sûreté *Maes et Devogle ont arrêté, rue Sainte-Elisabeth*, 21, le nommé Pierre Derudder, né le 21 août 1881, déserteur depuis le 21 septembre 1912, d'un bataillon d'infanterie légère, à Bizerte. Une enquête est ouverte pour établir, s'il y a lieu, la participation de Derudder dans le vol de Tourcoing. Quel'le que soit l'issue de l'enquête, il sera mis à la disposition de l'autorité militaire.

DEUX LESSIVES avec le «Sunlight» usent moins le linge qu'une lessive avec du savon ordinaire. Essayez et vous verrez. 39734

NE PAS CONFONDRE. — M. Pierre Dejaegher, ayant demeuré rue de Sébastopol, nous prie d'informer le public qu'il n'a rien de commun avec son homonyme Alphonse Dejaegher, l'auteur du crime de la rue de Soubise.

HALLE FLIPO. Camembert extra 0.50 la bte.

LINGERIE FINE ET PRATIQUE. — *Linge de table. Linge de maison. Couvertures de laine et de coton. Couvre-pieds américains.* **Spécialité de la Maison Robichez-Verbonck, 50, Grande-Rue, Rx.** 30661

EST-CE LE PRODUIT D'UN VOL ? — M. Théophile Degroote, jardinier, demeurant place Chaptal, 1, a trouvé quai de Toulon, une caisse éventrée contenant 10 kilos de chicorée en paquets de 250 grammes

ENTERREMENT DU MARDI 5 NOVEMBRE. — Mme César Desvenin, née Célina Deschamps, 9 heures, église Ste-Elisabeth.

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Aux Machines Agricoles, Gustave Schepens, 30 ans, originaire de Berckem (Belgique), a eu le médius gauche écrasé sous un bâti de fonte. Quatorze jours de repos; docteur Demoulin. — J.-B. Dumortier, 30 ans, 15, rue de Lille, à Croix, a eu le gros orteil droit pris sous une faucheuse. Douze jours de repos; docteur Barroyer.

— Chez MM. Gaberel et Lorsignol, un charpentier, M. Rosseboom, 27 ans, 187, rue des Longues-Haies, a buté et en tombant s'est blessé *à la main* et au genou droits. Quinze jours de repos; docteur Dupré.

— Un maçon au service de M. Debrabander, Jules Delplanque, 40 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth, en déchargeant un panier de briques s'est fait mal aux poignets. Vingt jours de repos; docteur Marlière.

WASQUEHAL

BLESSE AU DOIGT. — Un ouvrier de la Filature du Nord, Georges Beyle, 17 ans ½, en portant des bobines s'est laissé prendre l'index gauche dans une poulie à gorge : arrachement partiel de l'ongle et plaie contuse de la phalangette. Quinze jours de repos; docteur Lienard.

LANNOY

BRIS DE GLACE. — Dimanche, vers minuit, un journalier de Lys, dans un accès de colère contre des employés d'un car Mongy, qui stoppait au centre de cette ville, brisa une glace de la voiture avec un objet qu'il tenait probablement en main.

Une plainte a été formulée à la police. Il va sans suivre une enquête.

LEERS

CHUTE DANS UNE FOSSE. — Au dépôt des tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, un receveur, Charles Dietrich, 36 ans, demeurant à Croix, rue de Maubeuge, rentrait sa voiture au dépôt lorsque par suite d'un faux pas il tomba dans une fosse de visite. M. le docteur Phalempin qui lui a donné ses soins a constaté une contusion sérieuse de la paroi thoracique gauche, une ecchymose à ce niveau et une petite plaie superficielle au genou droit. Repos douze jours, sauf complications.

HEM

MORT SUBITE. — Un habitant de la « Citadelle », M. Emile Eaingraff, 64 ans, chaudronnier, est décédé subitement. Un médecin appelé ne put que constater la mort qu'il attribue à une affection cardiaque.

CYSOING

LA MORT DE M. L'ABBE CAULLIEZ CURE DE CYSOING

Pendant les deux journées de dimanche et de lundi, les visites n'ont cessé d'affluer à la cure paroissiale. L'on peut dire que toute la population a défilé dans la chambre où repose le corps du vénéré défunt.

Beaucoup de ceux qui sont venus saluer une dernière fois la dépouille mortelle du curé de Cysoing n'ont pu réprimer leurs larmes; c'est que M. l'abbé Caulliez était aimé de tous ses paroissiens.

Mercredi, aux funérailles, qui seront célébrées *à onze heures, toute la population se retrouvera*, unie dans un même deuil.

TOURCOING

La Légion d'honneur

LES NOUVEAUX CHEVALIERS

C'est avec sympathie que la population tourquennoise a accueilli les nominations de M. Georges Desurmont-Descamps et de M. Demolon, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. DEMOLON

M. Demolon est né à Le Cateau (Nord), en 1855.

Après de brillantes études à l'Ecole Normale de Douai, il fut nommé instituteur adjoint à Lille. Il fut bientôt appelé à Tour-

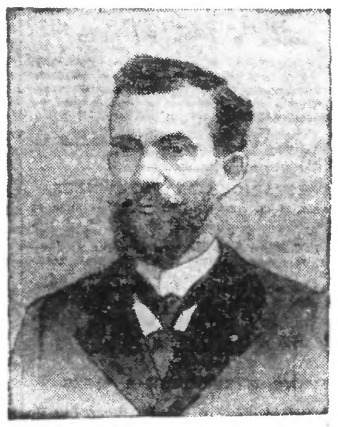

M. DEMOLON

coing à la direction de l'école de la rue de Gand. C'était à l'époque des laïcisations, en 1881. Dès lors, l'histoire de sa belle carrière se confond entièrement avec celle de l'Institut Colbert, dont il a été l'âme pendant plus de trente années d'une direction active, ferme et intelligente. Quand une Ecole pratique de commerce et d'industrie fut adjointe à l'école primaire supérieure, M. Demolon réunit la direction des deux écoles.

Tout ce qu'il a produit a été fait sans bruit, avec la plus grande modestie et le plus grand désintéressement. Là est la valeur de son action qui s'est exercée de façon si bienfaisante pour l'Institut.

Lors des fêtes du 25e anniversaire de la fondation de l'Amicale et du 30e anniversaire de la création de l'école, il a été fêté dignement par tous ses anciens élèves qui lui gardent, — avec une profonde affection, — la plus grande et la plus vive reconnaissance, et par ses chefs hiérarchiques qui, tous, par leur présence, ont apporté une consécration officielle à ses succès. Tout récemment, lors des adieux de l'Amicale, il a été le héros d'une fête toute intime, au milieu de son personnel qui l'estimait, et de tous ses anciens élèves. Un souvenir durable lui a été laissé par les soins d'un de ses anciens, Jules Maes, sculpteur à Paris, qui a mis tout son talent à reproduire en bronze les traits du maître distingué.

M. Demolon était officier de l'instruction publique depuis une douzaine d'années. Sa promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur est la récompense des services rendus par lui à l'enseignement laïque.

Depuis les dernières vacances, M. Demolon est en retraite à Percy-sur-Oise.

Nous présentons à M. Demolon, pour la flatteuse distinction qu'il reçoit, nos bien sincères félicitations.

STATISTIQUES

Les permis de construire

21 demandes d'autorisations de construire, formant un ensemble de 17 maisons destinées à l'habitation, trois immeubles à usage de magasins ou agrandissements d'usines; le reste consistant en surélévation, aménagements intérieurs, transformations diverses, etc..., ont été déposées au Bureau d'hygiène, dans le courant du mois de septembre.

17 permis de construire ont été délivrés immédiatement, les 4 autres n'ont pu l'être qu'après rectifications et additions aux plans déposés, à l'effet de les mettre en concordance avec le règlement sanitaire et la loi du 15 février 1902 (hauteur des pièces destinées à l'habitation de jour et de nuit; cube d'air; fosses d'aisances, citernes et puits à distance réglementaire; engagement de prendre les eaux potables, etc....)

Quatre propriétaires de maisons en construction dans des rues non alimentées en eau potable ont été invités, conformément au règlement à faire cimenter les parois intérieures de leurs puits, de façon à éviter des infiltrations éventuelles qui pourraient en contaminer l'eau.

A la suite de contraventions relevées par le Service, le Tribunal de simple police a condamné un propriétaire et un entrepreneur à l'amende pour avoir construit des chambres n'ayant pas le cube d'air et la hauteur réglementaires, contrairement aux plans déposés et approuvés. Un délai de un mois leur a été accordé pour remanier les travaux.

Les analyses

Le Laboratoire municipal a procédé à l'analyse chimique et bactériologique de 18 échantillons d'eau prélevés par les soins du Bureau d'hygiène, à la suite de plaintes de locataires et sur la propre initiative du Service, notamment à la suite de plusieurs cas de fièvre typhoïde.

Deux échantillons seulement ont été reconnus *propres à la consommation*; pour les autres, des arrêtés ont été notifiés aux propriétaires intéressés, leur enjoignant d'avoir à faire combler leurs puits jusqu'au niveau du sol et à faire installer l'eau potable de la canalisation publique dans leurs propriétés dans des délais variant de quinze jours à un mois. Seize puits alimentant un ensemble de 102 maisons ont donc été condamnés à titre définitif.

D'autre part, un puits dont le débit était insuffisant pour alimenter quatre maisons tributaires dudit puits (plusieurs mois par an les locataires se trouvaient sans eau) le propriétaire a été invité à combler ce puits et à installer l'eau potable; il s'est exécuté sans délai.

Les établissements classés

Un marchand de chiffons, ne s'étant pas conformé aux prescriptions de son arrêté d'autorisation, un nouvel arrêté lui a été notifié d'avoir à se conformer strictement aux prescriptions réglementaires dans un délai de deux mois. Faute d'optempérer dans le délai imparti un procès-verbal sera dressé à la chargé de l'intéressé et *des poursuites seront exercées conformément à la loi.*

LES ADJUDICATIONS

Les charbons nécessaires à la ville pendant l'hiver 1912-1913

Il a été procédé hier, lundi, à 3 heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Lodoïs Honoré, adjoint au maire, assisté de MM. J. Willaeys et I. Heulst, conseillers municipaux; M. Dramais, receveur municipal, à l'adjudication publique des charbons nécessaires pendant l'hiver 1912-1913.

1er lot. — *Hôtel de Ville et Ecole des Beaux-Arts.* — Ont soumissionné: MM. Jules Ladeeou, 0.25 c. de rabais; A. De Groote-Mullié, 5 c. de rabais. — M. A. De Groote a été déclaré adjudicataire.

2e lot. — *Etablissement de Bains.* — Ont soumissionné: MM. Marcellin Dubois, 19 fr. 50 la tonne; A. De Groote-Mullié, 5 c. de majoration. — Pas d'adjudicataire.

MARIAGES ET FIANÇAILLES. — On annonce pour samedi prochain, 9 novembre, à 10 heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, le mariage de M. Henri Pollet, fils de M. et Mme Pollet-Scrépel, de Roubaix, avec Mlle Madeleine Six, fille de M. et Mme Paul Six, de Tourcoing.

EN L'HONNEUR D'UN MEDAILLE DU TRAVAIL. — Lundi soir, les ouvriers de la maison P. Leman-Van de Kerckhove se sont réunis pour faire honneur à leur premier employé, M. Léon Luce, qui vient d'obtenir la médaille du travail. M. Olivier, dans ses pasquilles tourquennoises, retraça la vie du médaillé, à qui il fut offert un joli cadeau. La soirée se termina par des chansons.

ESCARGOTS DE BOURGOGNE, Ecrevisses, Poissons frais, Langoustes. Tanghe Gillain, 20, rue de l'Hôtel de Ville, à Tourcoing. 39076

SERVICE DES EAUX DE ROUBAIX-TOURCOING. — Le service des Eaux rappelle aux consommateurs qu'il leur appartient de protéger leurs compteurs et autres appareils hydrauliques contre la gelée.

BEUQUE, dentiste, 14, r. du Calvaire, le mardi à Comines, café de la Concorde. 32063

ON RECLAME : de la Compagnie des Tramways, un kiosque-abri sur la place de la Croix-Rouge et une remorque au second tramway ouvrier du Pont-de-Neuville à la gare.

COURMETS goutez tous les escargots de Bourgogne de la poissonnerie modèle 13, rue Carnot, Tourcoing. Tél. 12.60. *Gros et détail.* Fabrication journalière 10.000. 39400

LA CONTREBANDE des ALLUMETTES. — Les douaniers du Touquet ont arrêté un certain Georges Leclercq, âgé de 24 ans, domicilié à Roubaix, qui était porteur d'une charge de 21 kilogrammes d'allumettes chimiques en bois de provenance étrangère. Leclercq a été écroué à la gendarmerie de Tourcoing en attendant son transfert à Lille.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION ETRANGERE s'est effectué du 27 octobre au 2 novembre, de la façon suivante: arrivées, hommes 4, femmes 7, enfants 7; départs: hommes 2, femmes 2, enfants 3.

Feuilleton du JOURNAL DE ROUBAIX du mardi, 5 novembre 1912

N° 20.

La Neige sur les Pas

PAR HENRY BORDEAUX

— Je ne sais pas encore ce que je lui dirai. Je sais seulement qu'il faut que je la voie. Mon père, je vous en prie, conduisez-moi vers elle. Conduisez-moi vers elle maintenant.

Le prieur l'enveloppa du regard comme pour le juger et répondit simplement :

— Venez.

VI

— C'est ici, dit le prieur en s'arrêtant devant une cellule.

Sans une parole ils avaient suivi de longs couloirs à travers l'immense bâtiment. Immobilisé derrière le prêtre, Marc tâchait à contenir son cœur qui battait : d'avoir marché trop vite, ou d'affronter le passé? Le père Dornaz reprit avec son autoritaire douceur :

— Attendez quelques instants : je vais la prévenir.

Il frappa, il entra, mais il laissa la porte entr'ouverte, et Marc entendit ce dialogue après deux ou trois phrases sur la certitude de la guérison :

— Vous vouliez voir votre mari, madame. Il est venu. Il est là.

Une voix qu'il connaissait bien répéta distinctement et dans l'effroi :

— Il est là?

— Oui, madame. C'est lui qui m'envoie. Voulez-vous que je l'appelle, continuait le prieur.

— Oh! non, pas encore, mon Dieu! Pas tout de suite. Donnez-moi le temps de me préparer.

— Il attend que vous le receviez.

— Vous êtes sûr, mon père? Il veut me voir?

— Sans doute, puisqu'il est venu. Courage, mon enfant. Dieu vous soutiendra. Dieu n'abandonne jamais ceux qui ont confiance en lui.

Il y eut un silence, et puis :

— Vous avez raison, mon père. Alors, s'il veut venir, appelez-le. Un instant : bénissez-moi.

C'était un murmure plutôt qu'une voix humaine, et cependant, à travers la cloison, Marc n'en avait pas perdu une syllabe. Jusque dans la faiblesse et la peur, la malade gardait une articulation nette, seulement un peu voilée et tremblante. D'autres intonations, les dernières qui avaient frappé son oreille, suppliantes et pathétiques, se mêlèrent brusquement à celles-là et envahirent sa mémoire. Il revit sa femme sur le seuil de la maison d'où il la chassait. Il la revit dans cette robe de velours noir que la fourrure tachait de fauve, et qui la révélait toute. Elle revenait de chez son amant, les lèvres gonflées de baisers. Et sur cet amant mort, là-haut, dans la neige, on l'avait trouvée étendue, liée à lui, liée pour toujours. Sa haine et son humiliation, qu'il croyait vaincues, réapparaissaient intactes, rien que parce qu'il avait réentendu cette voix vivante. Et, sans savoir comment il avait fait les quelques pas qui le séparaient d'elle, il se trouva dans la chambre, au pied du lit. Dans quelles dispositions il abordait cette entrevue! Une religieuse qui veillait l'aperçut la première et, se retirant, passait devant lui. La porte se referma sur ce départ. Le prieur, un peu surpris de cette intrusion hâtive, s'avança à sa rencontre comme pour l'arrêter. Mais il s'était arrêté de lui-même, les pieds rivés au sol, les yeux démesurément ouverts sur ce lit où elle gisait. Et c'était, entre eux, un silence, un infini désert de silence.

— Mes enfants, prononça enfin le père Dornaz, rompant cette angoisse de l'attente, que Dieu vous garde!

A son tour il sortit lentement, et Marc et Thérèse se trouvèrent seuls. Ils n'avaient pas parlé encore.

Nous imaginons si faussement à l'avance la réalité, et quand elle est là, nous hésitons à la reconnaître, tant elle est différente de nos complications, tant sa simplicité est loin de nos bouleversements.

Il cherchait en face de lui une ennemie à qui dicter ses conditions, et dans le grand lit blanc il voyait un pauvre visage réduit et ravagé, au teint flétri, aux lèvres brûlées, où rien ne restait plus du charme d'autrefois. Un bandeau posé sur le front et noué par derrière n'empêchait pas de se rendre compte que les cheveux, les beaux cheveux légers et frissonnant au moindre souffle, les cheveux d'or ardent qui tombaient presque jusqu'à terre, avaient dû être coupés ras à cause du sang coagulé des blessures. Ce n'était plus qu'une petite chose pitoyable, un amas de chairs meurtries dont toute l'humanité s'était réfugiée dans les yeux, les yeux sombres qui imploraient, qui suppliaient désespérément, et qui reflétaient l'épouvante.

Il apportait — sans savoir au juste le sentiment auquel il se soumettrait — la persistante rancune de son amour et de son orgueil, ou le pardon, le pardon solennel et méprisant qui sauvegarde l'orgueil et se passe d'amour, — ou bien cette autre forme du pardon qui se confond avec notre sensualité et nos désirs et subordonne la vie de l'âme aux étreintes. Oui, c'était cela qu'il apportait, au hasard, comme une moisson qu'on n'a pas triée, et au bord du lit, comme s'il ne se connaissait pas lui-même, il vint s'agenouiller avec ses seuls mots :

— Ma petite Thérèse, comme tu as dû souffrir!

Les yeux, les yeux sombres qui suppliaient se remplirent de larmes qui coulèrent sur les joues fanées. Elle, non plus, ne s'attendait pas à cela, et c'était comme la gorgée de liqueur qu'elle avait bue après son agonie.

— Vous... murmura-t-elle, toi